

TOPBAU +

PROCEDURES DE FIN D'ANNEE 2023 / DEBUT D'ANNEE 2024

GENERALITES

Sauvegarde des données

Vérifiez votre procédure de sauvegarde. De quand date votre dernière sauvegarde?

Une restauration des données a-t-elle été testée?

Assurez-vous que votre sauvegarde soit également protégée contre le vol, l'incendie, les dégâts d'eau, le hacking, etc... Les sauvegardes doivent être stockées sur un autre support que l'emplacement du logiciel.

COMPTABILITE FINANCIERE

Prenez le temps d'effectuer certains contrôles et comparaisons. Ceux-ci devraient être effectués trimestriellement ou semestriellement. Il s'agit notamment de :

Chiffres semestriels

Vérifier la correspondance du résultat au bilan et au P&P.

Vérifier la concordance entre le compte collectif Débiteurs/Créanciers et la liste des PO Débiteurs/Créanciers correspondants.

Comptes auxiliaires

Analyser vos différents comptes auxiliaires comme le compte auxiliaire salaire, le compte de transfert de fonds, les comptes courants des charges sociales, prêts au personnel, etc...

Concordance annuelle TVA

Vous trouverez les informations concernant la finalisation TVA sur le site internet de l'administration fédérale des contributions www.estv.admin.ch

Pour que les décomptes et déclarations TVA puissent être vérifiés sans défauts lors d'un contrôle TVA, une comptabilité bien structurée ainsi qu'une vérification de concordance de la TVA due et de l'impôt préalable est essentiel.

Chacune des étapes doit être entièrement documentée et faire partie intégrante de la liste des documents des états financiers.

Pour les questions concernant l'établissement de la concordance annuelle TVA selon les exigences de la loi sur la TVA, renseignez-vous de préférence auprès de votre fiduciaire.

Dans TopBau Finance vous utiliserez la fonction «Décompte final» pour effectuer le décompte de concordance annuelle.

Augmentation des taux de TVA

A partir du 1^{er} janvier 2024, les différents taux de TVA vont changer comme le montre le tableau ci-après :

	Jusqu'au 31 décembre 2023	Nouveau dès le 1 ^{er} janvier 2024
Taux normal:	7,7 %	8,1 %
Taux réduit:	2,5 %	2,6 %
Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement:	3,7 %	3,8 %

Pour modifier les différents taux ainsi que le formulaire de TVA, vous pouvez vous rendre sous :

<https://www.arc-logiciels.ch/nouveaux-taux-de-tva-des-2024/>

Rappel sur les lecteurs compatibles QR-code :

Swissreader de Dative compatibles QR-Code :

[Swiss QR Code - Scanner SwissReader SR-200QR - Dative Sàrl](#)

Le lecteur Payeye de Crealogix est également compatible. Toutefois nous le déconseillons à cause de sa piètre faculté de reconnaissance.

Pour le lecteur Dative Swissreader, vous pouvez nous contacter pour vos commandes.

COMPTABILITE ANALYTIQUE

Adaptation des taux de facturation des engins

Si nécessaire, adapter les taux de facturation de vos engins avant de saisir les bons 2023.
Données de base/ Engins/ Codes de facturations.

Majorations : contrôle et adaptation des taux

Après vérification des résultats analytique, adapter vos taux de majorations pour la nouvelle année.
Données de base/ Variantes majoration, sélectionner la nouvelle année et indiquer les nouveaux taux.
Via clic droit de la souris il est possible de reprendre les taux d'une ancienne année puis de les adapter ensuite.

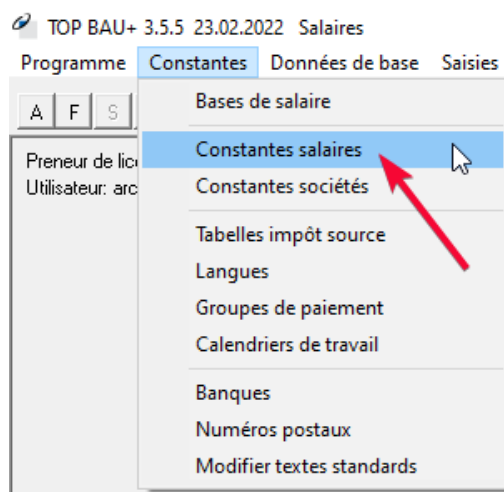
COMPTABILITE DES SALAIRES

1. Constantes Salaires : adaptation des taux

La mise à jour des taux 2024 sont de votre responsabilité. Veuillez vous référer à vos différences caisses pour adapter les taux en conséquence.

Attention : l'adaptation des taux doit être effectuée seulement après avoir bouclé la période Salaires 12/2023.

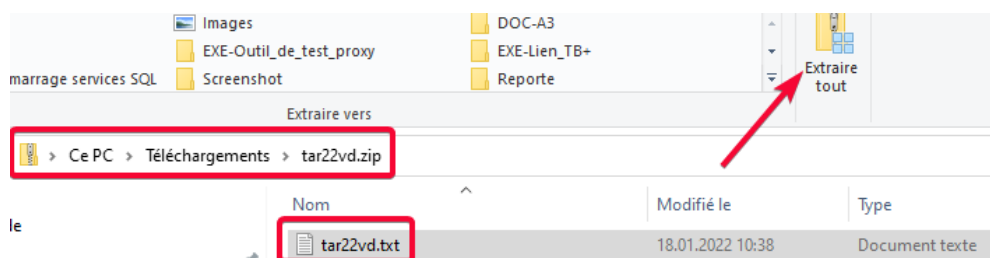
L'adaptation des taux s'effectue dans le menu constantes / Constantes salaires :



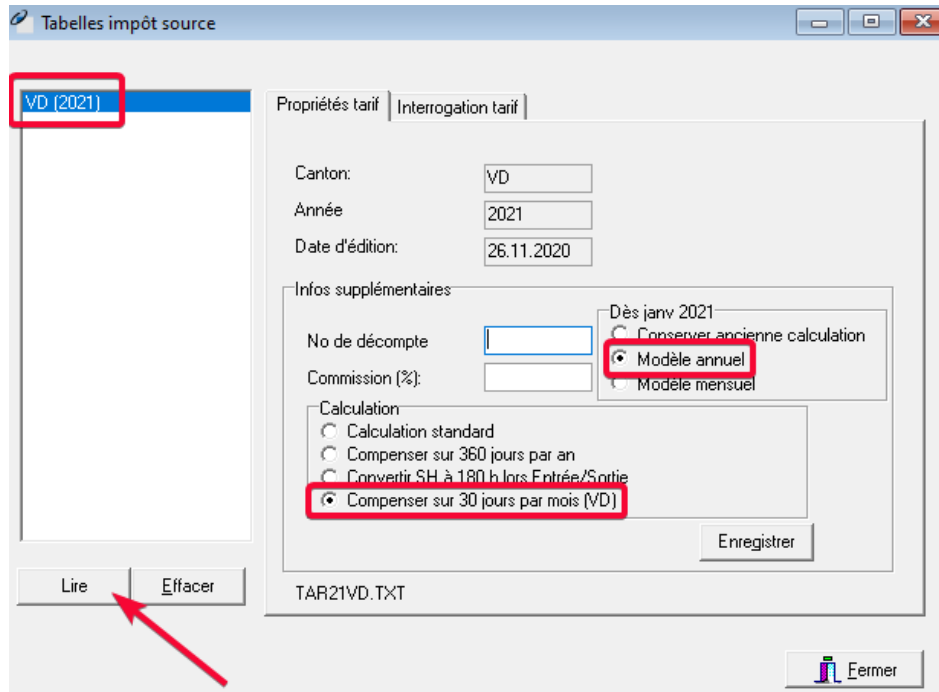
2. Impôt à la source

Les tabelles des impôts à la source doivent être importées chaque année en cas de modification de celles-ci. Pour ce faire :

1. Allez sur le site de la confédération : <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/impot-federal-direct/impot-a-la-source/baremes-cantonaux.html>
2. Télécharger les tabelles des cantons désirés et décompresser les fichiers sur votre PC, les tarifs doivent être en format *.txt pour pouvoir être importés dans Topbau. (par exemple : tarvd2023.txt). Dans cet exemple nous avons téléchargé les tarifs 2022 comme exemple car ceux de 2023 n'étaient pas encore disponibles sur le site de la confédération lors de la rédaction de ce document.



3. Pour importer ces tabelles allez dans :
Constantes / Tabelles Impôt source / Lire (le fichier préalablement téléchargé ci-dessus)



Attention : ne pas charger les nouveaux barèmes avant d'avoir clôturé le mois de décembre 2023.

3. Manager/ Administration : Mise à zéro des soldes

Si nécessaire des soldes peuvent être mis à zéro.

8. Adaptation du calendrier général d'entreprise

Aller sous *Constantes / Calendriers de travail*. Il est également possible d'adapter vos groupes de paiement sous *Constantes / Groupes de paiement* si nécessaire.

9. Impression des certificats de salaires avec codes-barres

Veillez consulter la procédure «Certificat salaire avec code-barres 2023» annexée.



ARC Logiciels SA
Rue des Philosophes 47
1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone : 0848 848 122
Fax : 024 423 40 19
Email : info@arc-logiciels.ch

RAPPORT+

Adaptation du calendrier annuel

Si vous travaillez avec Rapport+ pour la saisie des heures (centralisée ou décentralisée), pensez à adapter le calendrier pour 2024 pour tous vos groupes de calendrier.

La fonction "Reprendre le calendrier année précédente" permet un gain de temps dans certains cas.

Complément de formation

Certaines demandes nécessitent une analyse de vos besoins spécifiques. Dans ce cas nous sommes à votre disposition pour un rendez-vous dans votre entreprise ou à distance.

Pour toutes informations complémentaires sur nos logiciels et nos prestations de services, merci de nous contacter au 0848 848 122 ou par email à info@arc-logiciels.ch

Nous nous réjouissons de vous accompagner dans votre activité.